

Parcoursup IFSI : pour rétablir quelques vérités

Ce texte élaboré par LISA a reçu le soutien de l'Association nationale des directeurs d'écoles paramédicales (ANDEP), du Comité d'entente des formations infirmières et cadres (CEFIEC) et de la Fédération nationale des étudiants en soins infirmiers (FNEI).



Une fois n'est pas coutume, nous allons traiter ici d'une réforme que nous avons directement portée, à savoir l'intégration des IFSI (instituts de formation en soins infirmiers) sur la plateforme de pré-inscription Parcoursup et la fin des « concours infirmiers ».

L'histoire avait commencé dès avant l'entame du 1er quinquennat Macron. Au cours de la Grande conférence de santé de 2016, nous avons en effet pointé l'inadaptation des procédures de recrutement des infirmiers-ères. A l'automne 2017, les travaux avaient démarré entre les ministères de la Santé et de l'Enseignement supérieur et les parties prenantes. Le point d'orgue fut le 5 juillet 2018 lorsque les ministres en charge (Agnès Buzyn et Frédérique Vidal) annoncèrent à Caen rien de moins que la transformation de la PACES (première année commune des études de santé), la suppression des ECN (examens classant nationaux, organisant l'accès au troisième cycle des études médicales) et celle du « concours infirmier ». Le Président de la République reprit ces réformes dans son programme « Ma santé 2022 » en septembre 2018.

La réforme de l'accès aux IFSI, qui avait, à l'époque, reçu l'aval des principales parties prenantes (organisation étudiante, conférences de formateurs, régions gestionnaires), est volontiers accusée de tous les maux aujourd'hui : les abandons précoces en cours d'études, la baisse du niveau, même les comportements à l'embauche des infirmiers-ères. Cette dernière critique est, somme toute, risible : la première « promotion Parcoursup », qui aura connu – rappelons-le toujours – la période COVID, sort tout juste des instituts cet été (au bout de trois années) et on ne connaît tout simplement pas encore son comportement sur le marché du travail.

Peu importent les faits quand on veut critiquer une réforme et... masquer les vrais sujets. C'est la faute de Parcoursup... C'est si facile, et c'est populaire...

Flashback : pourquoi une telle réforme ?

D'abord parce que la loi en avait décidé ainsi... La Loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (loi ORE) de mars 2018, qui créait Parcoursup, avait en effet prévu que l'ensemble des formations conduisant à un diplôme de l'enseignement supérieur seraient intégrées sur la plateforme de préinscription Parcoursup au plus tard pour la rentrée 2020. On aurait pu cependant réaliser cette intégration tout en maintenant la formule des concours, comme cela a été le cas pour certains instituts d'études politiques ou des écoles de commerce. Cela ne nous a pas semblé pertinent.

Quelle était en effet la situation ?

Les concours infirmiers étaient dispersés sur l'ensemble des instituts : plus de 320. Les postulants étaient donc invités à faire un « Tour de France » des instituts, épuisant et coûteux, et bien sûr dissuasif pour les plus modestes. Un système de préparation était solidement implanté, avec des officines privées et les instituts de formation publics eux-mêmes, qui avaient développé des recettes accessoires sur ce champ, ...déontologiquement douteux. Les préparations concernaient un tiers des postulants... Bien moins certes que dans d'autres filières paramédicales où le sas de préparation au concours était généralisé.

Mais le plus problématique était que ce système atomisé et non consolidé laissait, par construction, un volume de places vacantes important. Le corollaire était un niveau de recrutement très bas dans certains territoires. Un concours pour rien en somme.

Qu'est-ce qu'a produit la réforme ?

D'abord un afflux sans précédent de candidats : plus de 100.000 personnes confirment chaque année au moins un vœu en IFSI pour, bon an mal an, 25.000 places. On n'avait pas de chiffres consolidés pour la période d'avant (la suppression du concours) mais les estimations les plus raisonnables font état d'un doublement (au moins) du nombre de candidats avec Parcoursup.

Ce « succès » renouvelé chaque année, malgré la crise sanitaire, malgré les discours sur les difficultés du métier, devrait nous satisfaire. Eh bien non !

Il faut quand même que le malaise au sein de la profession soit très profond pour que l'on ne se réjouisse pas au premier chef de ce fait indubitable : la profession attire, les jeunes sont en quête d'un métier qui ait du sens. Ils ne viennent pas là par hasard, par la facilité des vœux sur Parcoursup. Discours un peu méprisant. C'est bien mal considérer les jeunes que de le penser.

Last but not least il est possible aujourd'hui de choisir les recrues parmi les très nombreux postulants.

Pour autant, depuis l'insertion sur Parcoursup, la typologie des candidats, par rapport aux filières de baccalauréat, est remarquablement stable (y compris par rapport à la dernière année du concours) : autour de 40% pour la filière générale comme pour la filière technologique, et autour de 20% pour les candidats titulaires d'un baccalauréat professionnel. Autrement dit, le recrutement via Parcoursup n'a pas déformé la composition des promotions et, disons-le, il s'agissait là d'un objectif politique : maintenir la diversité scolaire et sociale de cette filière.

Beaucoup d'interlocuteurs préfèrent retenir un autre constat : les abandons en cours de formation seraient de plus en plus nombreux.

Les statistiques sur la situation avant / après la suppression du concours sont très frustes sur le sujet mais admettons que les abandons sont plus nombreux.

Concomitance ne veut pas dire causalité, surtout dans un contexte marqué par la crise Covid-19, qui a touché de plein fouet les premières promotions Parcoursup (entrées en formation en 2019 et 2020). Les conséquences ont été encore plus marquantes pour les étudiants en soins infirmiers que pour les autres formations, compte tenu de la configuration du réseau d'instituts (atomisés) et de l'intérêt de cette « main d'œuvre » pour un système de santé en situation de très forte tension : conditions d'études et de stages dégradées, mobilisation/réquisition au détriment des temps d'études, difficultés de la continuité pédagogique (et de l'implantation du numérique), confrontation directe à des situations dramatiques dans le contexte de l'hôpital ou des maisons de retraite. Cette problématique est éclairée par des témoignages et relayée par la presse^[1].

Il est intéressant de noter que les abandons en cours d'études existent dans de nombreux pays européens (jusqu'à 25% d'attrition en Grande Bretagne) ayant des modes de recrutement très divers.

Il est plus facile de s'en prendre au totem Parcoursup que de remettre en cause la qualité des stages, la difficulté des tuteurs sur le terrain, l'absence de reconnaissance de leur rôle, le modèle même de construction de cette formation qui confronte volontairement et précocement les néo-soignants à la souffrance et à la mort (avec un stage relativement long dès le premier trimestre).

Dénoncer Parcoursup, c'est critiquer une machine que l'on veut croire lointaine et dés-humanisée, s'en prendre aux fameux algorithmes qui auraient remplacé le bon vieux temps de la préparation et du concours, mis fin à la saine construction de la vocation au

profit des clics aléatoires sur la plateforme et substitué au sacro-saint entretien oral (aux performances incertaines) la froide analyse des dossiers sur Internet.

C'est faire peu de cas du travail d'accompagnement mis en place pour aider les directeurs d'IFSI, les écouter et construire avec eux les leviers d'un recrutement plus efficace et de bonne qualité.

C'est oublier aussi les évolutions structurelles qui se sont mises en place depuis quelques années : avec Parcoursup, ce n'est plus la formation qui choisit, ce sont les candidats qui décident, ce qui impose de concevoir le recrutement, de le piloter. Avec Parcoursup, on voit se développer les parcours de réorientation entre études de santé et formations paramédicales. Parcoursup a par ailleurs mis en lumière les effets problématiques du fonctionnement de la formation continue, dont les mécanismes d'admission sont tardifs et préjudiciables à l'efficacité du recrutement.

C'était mieux avant ! Vraiment ?

Quand les aspirants passaient une année, voire deux, dans des préparations aux épreuves du concours, qui pouvaient rehausser les compétences de certains mais coûtaient avant tout une année d'études, non reconnue.

Oui, nous avons tari ce marché de la préparation aux concours et les prestataires nous en ont beaucoup voulu.

Oui, nous avons fait économiser des dizaines de millions d'euros aux familles et nous n'avons pas à nous en excuser.

Plus fondamentalement, admettra-t-on un jour que le monde a changé, que les étudiants ne sont plus les mêmes ?

Ils sont plus jeunes, plus incertains quant à leurs choix de carrières et désireux, conformément aux textes qui encadrent le premier cycle d'ailleurs, de développer des choix plus progressifs d'études et de carrière.

Les témoignages se multiplient qui montrent des comportements et des aspirations différents des générations précédentes, qu'il faudra bien admettre, sauf à courir le risque de la désaffection. D'autres formations sont confrontées à cette évolution et la réflexion collective sera sans doute utile pour mieux concilier exigence du service public et aspirations individuelles.

Non, ce n'est pas un drame qu'il y ait des sorties en cours d'études, pour autant qu'une régulation tatillonne n'empêche pas les ajustements et que les départs soient compensés par des entrées. C'est le lot commun du premier cycle des études supérieures, et les formations en santé sont en moyenne plutôt moins concernées que d'autres formations. Pour autant aussi que les étudiants en question ne perdent pas le bénéfice de leur temps d'études en soins infirmiers.

Tout est-il rose pour autant ? Certainement pas.

Parcoursup, on l'a dit, est volontiers présenté comme une boîte noire, une machinerie aveugle. Désolé mais Parcoursup, ce sont des hommes et des femmes (les formateurs-trices) face à des dossiers de candidats, par le truchement d'une plateforme décrivant les caractéristiques des formations et mobilisant une feuille de calcul pour faciliter le travail de classement. Les responsabilités des formateurs-recruteurs ont changé de support ; elles n'en sont pas moins éminentes.

L'orientation en amont de la procédure de pré-inscription doit assurément être consolidée. Pas besoin de revenir aux préparations aux concours pour bâtir une orientation de qualité mais il faut assurément y travailler encore davantage sur le terrain. C'est la base d'une orientation et d'études réussies et c'est bien un enjeu national, un enjeu de société tant l'accompagnement à l'orientation a trop souvent été négligé.

La feuille de calcul, c'est quoi ? Le révélateur d'une politique de sélection (rendue possible et nécessaire par l'afflux de candidats), où l'on donne un poids aux différentes disciplines, aux types de bac, aux spécialités, à la motivation affichée, à l'expérience extrascolaire... On est loin des fameux « algorithmes déshumanisés », expression facile à l'usage et dont le mystère suffit à jeté le discrédit sur des équipes de formateurs motivés et qui réalisent un travail essentiel autant que difficile.

Cette politique de recrutement est-elle travaillée, discutée entre les acteurs ? Plutôt que d'incriminer Parcoursup, posons-nous la question des bacheliers que l'on entend accueillir dans une formation conférant le grade licence, aux côtés de professionnels en reconversion ou insérés dans une logique de promotion professionnelle.

Au risque de ne pas céder au politiquement correct, la question de l'accueil de bacheliers issus des filières professionnelles à la sortie du lycée doit être ouvertement posée. Certains territoires ne font plus de places à ces candidats, d'autres si. A tout le moins, il faut que les tutelles (rectorat, région, agence régionale de santé) s'en parlent, avec les responsables d'instituts et les employeurs, y compris pour mieux adapter les moyens et les parcours aux profils des candidats.

Les praticiens de Parcoursup savent que la plateforme alloue les places de façon très efficace dans les premières semaines mais qu'il y a des difficultés en fin de procédure. C'est en effet le moment où affluent des places libérées par les candidats qui avaient reçu une proposition d'affectation mais ne peuvent pas entrer en formation faute de financement. On parle là de candidats venus sur Parcoursup mais relevant de la promotion professionnelle. Depuis des années, nous alertons les parties sur la nécessité de corriger ce dysfonctionnement qui n'est pas imputable à Parcoursup mais au calendrier de financement de la formation continue. D'autres places sont aussi libérées en nombre par ceux qui ont fini par obtenir une place en PASS ou LAS, ou encore par ceux qui ont été

admis en 2ème année des études de santé. Rendons la plateforme encore plus performante tout au long de la procédure en gérant enfin ces problèmes latéraux... Et n'oublions pas un fait majeur : en dehors de ces dysfonctionnements de fin de procédure, les places allouées trouvent preneurs. Différence notable par rapport à la mécanique des concours, on l'a dit.

Autre difficulté : la préférence géographique. Au lieu du « Tour de France » évoqué plus haut, les postulants parcourent désormais la carte de France des IFSI sur la plateforme. Si les vœux formulés peuvent être relativement aléatoires en début de procédure, on constate que les choix après propositions sont eux beaucoup plus ciblés géographiquement. Parcoursup n'a donc pas créé, statistiquement, une distanciation notable par rapport à la situation connue auparavant mais il peut y avoir un effet éloignement que les étudiants cherchent, légitimement, à corriger en cours de formation. Il suffirait que les mécanismes de transfert soient modernisés, homogénéisés, mieux organisés et encadrés. Rien d'insurmontable là encore.

La logique des quotas de places est évidemment aussi à revisiter à l'aune des comportements nouveaux des étudiants, induits ou non par les dispositifs de sélection : s'il y a une plus grande volatilité en cours de formation, et cela est indéniable, quelle que soit la cause, il faut que les mécanismes d'allocation des places et des ressources en tiennent compte.

Il est devenu vain et contre-productif de compter les places en début de formation comme si on était encore dans le modèle d'avant, celui – largement fantasmé – où tout le monde entre en institut le 1er septembre pour en sortir en juillet de l'année N+3, sans césure, sans pause, sans redoublement, sans échappement, sans davantage d'entrées en cours de formation via des passerelles. Si ce monde n'est plus, il ne s'agit pas de le réinventer, c'est la régulation quantitative qu'il faut transformer, d'urgence. C'est in fine le nombre de diplômés, voire le nombre de professionnels en exercice au décours immédiat de la diplomation qu'il faut considérer dans la projection de nos besoins de professionnels. Le protocole Etat-Régions signé en mars 2022 pour pérenniser les créations de places et les financements de ces formations ouvre des pistes en la matière[2].

A ce propos, n'oublions pas une autre conséquence de Parcoursup : il est possible d'injecter en temps réel des places en plus dans les procédures d'admission. Les augmentations de quotas décidées dans le cadre du Plan de relance ont ainsi trouvé leur traduction quasi instantanée. Le processus aurait assurément été plus chaotique au temps des concours.

Redisons-le : la profession devrait se réjouir de son attractivité. Rien à voir avec les difficultés à attirer les candidats dans la filière aide-soignante ou, pire encore AES (accompagnant éducatif et social).

Le problème n'est pas celui de la plateforme Parcoursup, sauf à confondre la cause et le symptôme, sinon le symbole. Le problème est celui d'une orientation encore incertaine, d'une politique de recrutement hétérogène et refusant souvent de sortir de l'implicite, et

de conditions de formation dégradées, du fait de la crise sanitaire et en dehors d'elle. Attaquons-nous prioritairement à ces problèmes !

Qu'est-ce que la vision d'une réforme dit de la profession ? Le malaise est tel qu'on ne parvient pas à accueillir les bonnes nouvelles ou les signes d'espoir. On préfère donc se recroqueviller sur le modèle mono-professionnel, celui du concours, qui fait corps. On en retourne à l'idée de vocation, censée être révélée dans les entretiens de sélection. On hésite à sortir de l'ambiguïté quant à la politique de recrutement cible et donc à sa place dans la hiérarchie des professions.

Cessons donc d'esquiver ces débats. Il est grand temps de traiter ces sujets avec détermination et confiance.

Stéphane Le Bouler, président de Lisa,
en collaboration avec Emmanuel Touzé et Florence Girard

[1] Voir, par exemple, le journal Libération du 5 août 2022 https://www.liberation.fr/societe/sante/les-stages-grande-desillusion-des-etudiants-infirmiers-20220805_E6JJE3Q235F4VBL2XXIDT5VDF4/

[2] <https://regions-france.org/wp-content/uploads/2022/03/Communiqu%C3%A9-de-presse-de-M.-Jean-CASTEX-Premier-ministre-Le-Gouvernement-et-les-Regions-renforcent-leur-engagement-commun-en-faveur-des-formati48.pdf>